



3^{ème} DEGRE

SECTEUR ECONOMIE

5^{ème} et 6^{ème} P. Vendeur/vendeuse

Le vendeur accueille et informe la clientèle, argumente une vente, assure la présentation, la mise en valeur et la manutention des marchandises, participe aux commandes et aux livraisons, effectue l'enregistrement, la facturation et les opérations de paiement, applique les techniques de vente à distance, contribue au bon fonctionnement du magasin, gère la qualité et s'intègre dans la vie professionnelle.

- ⇒ Apprentissage de la comptabilité simplifiée et gestion des opérations de caisse et de facturation en points de vente (Excel, logiciels de facturation,)
- ⇒ Affichage, réalisation de vitrines et organisation d'étalages
- ⇒ Apprentissage de l'anglais **et** de l'allemand, atouts majeurs pour un emploi dans le secteur tertiaire de notre région
- ⇒ Collaborations avec des centres de compétences (Téléphone – Techniques d'accueil et de vente – Recherche active d'emploi – réseaux sociaux) et avec Comeos (réception et réassort en situations réelles)
- ⇒ S'exprimer correctement par écrit et oralement, développer l'écoute, l'ouverture et la curiosité intellectuelle et scientifique, tels sont les objectifs des cours généraux.
- ⇒ Stages dans des commerces de détail et la moyenne et grande distribution
- ⇒ Ateliers pour les cours d'étalage
- ⇒ Expériences pratiques en école
- ⇒ Visites et épreuves de qualification en magasins (marché de Noël, Ikéa, ...)



En fin de 6^{ème}, **Certificat d'études de 6^{ème} Professionnelle** et **Certificat de Qualification**.

ET APRES ? Accès direct à l'emploi ou à la 7^{ème} Professionnelle **Gestionnaire de très petites entreprises** : CESS, certificat de connaissances de gestion et accès à une activité comme indépendant.

VENDEUR/VENDEUSE	
FORMATION COMMUNE	5 ^{ème} -6 ^{ème}
Éducation physique	2
Religion	2
Français	4
Mathématique	2
Langue moderne I : Anglais	2
Formation historique et géographique	2
Formation scientifique	2
Formation sociale et économique	2
FORMATION OPTIONNELLE	
Art de la vente	4
Gestion et informatique	4
Etalage – Promotion des marchandises	4
Langue moderne : Allemand	2
Activités d'insertion professionnelle	4
Stages	3/6
	semaines



7ème professionnelle

SECTEUR ECONOMIE

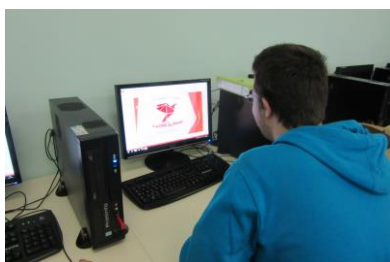
7ème P. Gestionnaire de très petites entreprises

La 7ème GTPE est destinée à tous les étudiants désireux d'apprendre à créer et à gérer une petite entreprise

- ⇒ Option ouverte à tous les étudiants qui ont réussi une 6ème générale, technique ou professionnelle
- ⇒ Dispense des cours généraux pour les élèves qui ont déjà le CESS.

L'année scolaire s'articule autour d'un projet de création d'entreprise que le jeune élève élabore au fil des mois dans le secteur d'activité dans lequel il choisit de se lancer (commerce, artisanat, service, en fonction de ses qualifications précédentes ou dans un autre domaine, ...) :

- ⇒ Analyser sa capacité d'entreprendre, définir l'activité, évaluer le chiffre d'affaires, calculer les charges, trouver les fournisseurs, élaborer le plan financier, comprendre les législations, réaliser les démarches administratives, définir les stratégies commerciales, établir les documents commerciaux, tenir la comptabilité, faire la déclaration de TVA, maîtriser les logiciels bureautiques,... tel est le programme passionnant de cette année, ancrée dans la vie professionnelle : les stages sont l'occasion d'approfondir les compétences techniques de l'option suivie en 6ème, d'élaborer et de peaufiner le projet d'entreprise ou de découvrir un autre secteur d'activité.
- ⇒ A la fin de la 7ème GTPE, le jeune obtient le [CESS](#) et peut poursuivre des études supérieures. Grâce au [certificat de qualification](#) et au [certificat de connaissance de gestion](#), il peut envisager de devenir [indépendant](#) et de créer sa propre entreprise.



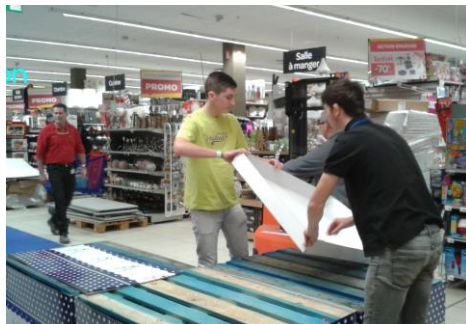
GESTIONNAIRE DE TRES PETITES ENTREPRISES	
FORMATION COMMUNE	7ème
<i>Éducation physique</i>	2
<i>Religion</i>	2
<i>Français</i>	4
<i>Mathématique</i>	2
<i>Formation sociale et économique</i>	2
<i>Formation scientifique</i>	2
<i>Anglais</i>	2
FORMATION OPTIONNELLE	
<i>Gestion commerciale et législation</i>	8
<i>Comptabilité et informatique de gestion</i>	10
<i>Stages : 10 semaines</i>	

Mise à niveau en anglais et en bureautique pour les élèves qui n'ont pas les compétences de base.



ENSEIGNEMENT EN ALTERNANCE (article 49)

5^{ème} – 6^{ème} P. Vendeur en Alternance (article 49)



Vendeur(-euse) en alternance

FORMATION COMMUNE	5 ^{ème} - 6 ^{ème}
Français	3
Langue moderne : anglais	2
Formation historique et géographique + Formation sociale et économique	3
Formation scientifique	2
FORMATION OPTIONNELLE	
Art de la vente	2
Gestion et informatique	2
Etalage – Promotion des marchandises	2

- Conditions d'accès identiques au plein exercice : avoir réussi une 4^{ème} secondaire.
- En fin de 6^{ème}, mêmes qualifications et mêmes certifications que le plein exercice : **Certificat d'études de 6^{ème} Professionnelle** et **Certificat de Qualification**.

ET APRES ? Accès à l'emploi ou à la 7^{ème} Professionnelle **Gestionnaire de très petites entreprises** : CESS, certificat de connaissances de gestion et accès à une activité indépendante.

7^{ème} Gestionnaire de très petites entreprises (article 49)



7 GESTIONNAIRE DE TRES PETITES ENTREPRISES

FORMATION COMMUNE	7 ^{ème}
<i>Français</i>	4
<i>Anglais</i>	2
<i>Formation sociale et économique</i>	2
<i>Formation scientifique</i>	2
FORMATION OPTIONNELLE	
<i>Gestion commerciale et législation</i>	2
<i>Comptabilité et informatique de gestion</i>	4

A la fin de la 7^{ème} GTPE, le jeune obtient le **CESS** et peut poursuivre des études supérieures. Grâce au **certificat de qualification** et au **certificat de connaissance de gestion**, il peut envisager de devenir **indépendant** et de créer sa propre entreprise.